BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 223

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AIX-EN-PROVENCE

Créations d'établissements

130 350 549 RCS Aix-en-Provence.
ATLAS.
Forme : Société par actions simplifiée.
Administration : Président : DSA SOCIETY ; Directeur général : A.T INVEST.
Capital : 800000.00 EUR.
Adresse : 5, Rue Marius Reynaud, 13100 Aix-en-Provence.
Origine du fonds : Création.
Etablissement : siège et établissement principal.
Activité : la société a pour objet exclusif, en france et à l'étranger, le co-investissement de ses associés fondateurs, les sociétés a.t invest et dsa society, dans le projet hôtelier porté par la société hih retortier, lequel constitue la cause déterminante de leur engagement au sein de la société, et, à ce titre : toute prise de participations ou d'intérêts, quelles qu'en soient la forme et les modalités, au sein de la société hih retortier, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 3 traverse galilée, zone industrielle du tube centre – 13800 istres, en cours d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de salon-de-provence (ci-après la « cible »), laquelle constitue une société exerçant une activité éligible au sens du a du 2° du i de l'article 150-0 b ter du code général des impôts et satisfaisant aux conditions prévues au c du 3° du ii de l'article 150-0 d ter du même code, étant précisé que les apports au capital ou en compte courant d'associé réalisés dans la cible devront avoir été effectués au plus tard le 31 juillet 2029 pour un montant de 720 000 euros au moins, représentant 90 % au moins de l'actif brut comptable de la société (ci-après le « seuil »), et maintenus pendant une durée de cinq (5) années décomptée à compter de la date à laquelle ce seuil est atteint, sous peine d'extinction de l'objet social de la société, sauf accord des associés statuant aux conditions de quorum et de majorité des décisions extraordinaires, avant la date précitée, pour modifier les statuts en vue d'en étendre l'objet ; la gestion, l'administration, la représentation au sein des organes de gouvernance, le contrôle et la cession de ces participations, ainsi que l'exercice de tous droits y attachés..
Adresse : 5, Rue Marius Reynaud, 13100 Aix-en-Provence.
A dater du : 23 septembre 2026.
Date de commencement d'activité : 17 septembre 2026.